

PREMIERE PARTIE

ÉTUDE THÉORIQUE DES PHRASÈMES EN ARABE

I-Définition du phrasème

Un lexique se définissant non seulement par des mots simples et complexes mais aussi par des ensembles de mots convenus et figés avec un sens imprévisible. Notre travail sera donc consacré à la seconde partie du lexique, celle des suites figées ayant un signifié non compositionnel.

Ainsi lorsque nous prenons une suite libre telle que *manger un fruit ou une pomme verte*, nous avons là un syntagme admettant toutes les transformations de la syntaxe et pouvant être modifié, manipulé ou subir une suppression, exemple : *je n'ai pas mangé de fruit ; le fruit que j'ai mangé ; le fruit de Ali*, ce genre de syntagme est aussi dit compositionnel car son sens est fonction du sens de ses constituants et de leur mode de combinaison.

Par contre lorsqu'une suite ne peut être ni modifiée ni manipulée, elle est syntaxiquement figée et si son sens est opaque et non compositionnel ou compositionnel avec un surplus imprévisible, elle est appelée expression figée exemple : *casser sa pipe : mourir*, en y appliquant la relativation ou tout autre transformation syntaxique, nous remarquons un changement du sens de la suite exemple : *sa pipe qu'il a cassée, il n'a pas cassé sa pipe, sa vieille pipe qu'il a cassée* le concept nommé par ces suites n'est pas le même que *mourir*. Dans ce cas, nous sommes en plein dans la phraséologisation, phénomène décrit par Igor Mel'cuk (cours de morphologie générale vol 4,1997, p. 393) comme étant le fait que «dans une langue *L*, un complexe *Z* de signes *X* et *Y* possède des propriétés -sémantiques, phonétiques ou combinatoires- qui ne découlent pas, suivant les règles standard de *L*, des propriétés correspondantes des signes constituants.» Ce qui veut dire que $X + Y$ ne peut être égal à *Z*. «L'expression *Z* est alors appelée complexe phraséologisé» ou lexicalisé «de signes». Un tel complexe lexicalisé est appelé locution figée, expression figée ou phrasème.¹ Concrètement, une séquence telle que *ضرب على يده (Daraba Calâ yadihi) : ôter à quelqu'un le pouvoir de, réduire à l'impuissance* est appelée phrasème car elle ne peut être syntaxiquement manipulée :

ضرب على أيديك (Daraba Calâ 'aydîka) : frapper sur tes mains,

** ضرب في يده (Daraba fî yadihi) : frapper dans sa main* et son signifié n'est pas le résultat des sens de chacun de ses constituants car *ضرب (Daraba) : frapper, على (Calâ) : sur, contre, يده (yadihi) : sa main* ce qui donne : *frapper sur sa main* et non *réduire à l'impuissance*.

En résumé, un phrasème est une construction qui cesse de subir une évolution dans la langue, elle a donc une forme fixe et une imprédictibilité du sens.

¹ L'anglais le nomme *idiom* et l'arabe *'atta^cbîru l masqûqatu*

I.1-Le concept de phrasème

En lexicologie, l'unité de base est la lexie, ce concept est une généralisation opérée à partir de la notion de mot. La lexie est alors une unité lexicale, elle est soit un mot, ce dernier pris dans une acception bien définie ; dans ce cas la lexie est appelée lexème ; soit une locution prise elle aussi dans une acception bien spécifique, on l'appelle alors phrasème. Une lexie est donc une entité trilatérale ayant :

1) un sens qui est le signifié
2) une forme phonique ou graphique appelée le signifiant. C'est cette forme qui nous permet de dire si c'est un lexème ou un phrasème.

3) «un ensemble de traits de combinatoires» (Mel'cuk, Clas, Polguère 1995) spécifiés par l'indication du genre grammatical, du régime etc....

Le phrasème est donc l'unité supérieure de la lexie. Son degré de figement syntactico-sémantique varie d'un phrasème à un autre. Cette différence dans le degré de figement peut être le fait du degré de lexicalisation ou en d'autres termes, du degré de compositionnalité du sens de ce phrasème. Nous allons donc, dans notre étude, diviser les phrasèmes en trois groupes comme l'a fait Igor Mel'cuk (1995 et 1997). Cette distinction ne peut se faire qu'à partir du signifié de chaque phrasème.

I.1.1-Les trois catégories de phrasèmes

La distinction entre les trois catégories de phrasèmes est purement sémantique, d'où l'appellation phrasèmes sémantiques (Mel'cuk, 1997). Ainsi nous aurons des phrasèmes au sens entièrement opaque (phrasème complet), des phrasèmes au signifié semi-opaque ou semi-compositionnel (semi-phrasème) et enfin des phrasèmes au sens compositionnel mais avec un surplus sémantique imprévisible (quasi-phrasème).

1) Le phrasème complet

Il est défini comme étant une suite XY au signifié Z tel que ce signifié n'inclut ni le sens de X ni celui de Y. Exemple le français *casser sa pipe* qui nomme le concept de *mourir* et l'arabe نفخ في الرماد (*nafaxa fi r ramâdi*) : *s'engager dans des entreprises futiles* dont le sens compositionnel est le suivant : *souffler dans des cendres*. Nous remarquons que les signifiés de ces suites n'ont rien en commun avec les sens des éléments qui les composent. Ainsi, même si

syntactiquement ces suites ont une certaine liberté (possibilité de conjuguer le verbe), nous ne trouvons aucun lien entre le fait de casser sa pipe et la mort, ni entre le fait de souffler dans des cendres et celui de s'engager dans des entreprises futiles. En effet, les concepts nommés par ces expressions sont tous différents.

2) Le semi-phasème

On appelle semi-phasème, une suite XY au signifié XZ ou YZ qui inclut le signifié de l'un de ses constituants pendant que l'autre élément soit perd son sens soit il le garde mais dans ce cas, sa sélection n'est pas libre. Cette catégorie de phrasème représente la majorité des phrasèmes. Exemple en français : *piquer un somme*, le somme étant un sommeil court et léger. Nous retrouvons donc le signifié de *somme* dans celui de la suite et pas celui de *piquer*. En arabe : *وزن الريشة (waznu r rîshati)* mot à mot *le poids de la plume : poids plume* qui nomme une catégorie de poids dans certains sports de combat. On y retrouve le sens de *poids* et pas celui de la *plume*. Les semi-phasèmes sont aussi appelés des collocations. Le noyau sémantique étant l'élément dont le sens est inclus dans le signifié de la suite. Ainsi, *somme* est le mot clé de la collocation *piquer un somme* et *وزن (wazn)* est le mot-clé de la collocation *وزن الريشة (waznu r rîshati)*.

3) Le quasi-phasème

Le quasi-phasème est une séquence XY au signifié XYZ incluant les signifiés des deux constituants et un surplus imprévisible. Exemple en arabe : *ساعة رملية (sâ^catun ramliyyatun)*, mot à mot *montre de sable*, nomme le *sablier* qui est un dispositif de mesure du temps constitué de deux récipients superposés communiquant par un étroit conduit où s'écoule du sable fin. On y retrouve donc le signifié de *ساعة (sâ^catun)* : *montre* et celui de *رملية (ramliyyatun)* : *relatif au sable*, le surplus sémantique est sa composition en deux récipients superposés communiquant par un étroit conduit où s'écoule du sable fin. En français, le nom composé *demandeur d'emploi* a un signifié incluant ceux de ses éléments car il nomme une personne à la recherche d'un emploi, ce statut lui permet de bénéficier d'un certain nombre de droits (allocation chômage, revenu minimum d'insertion etc...). Dans ce signifié nous retrouvons bien le sens d'une personne demandant un emploi et le surplus sémantique imprévisible est le fait que l'organisation sociale lui permet de bénéficier de certains droits.

En conclusion, nous pouvons dire que les phrasèmes ou expressions figées sont des complexes de signes ayant un signifié quasi-imprévisible à partir des signes constituants. Ces complexes de signes sont soit des phrasèmes complets

soit des semi-phrasèmes, soit des quasi-phrasèmes différenciables à partir de leur degré de figement sémantique.

II- La notion de figement

Le figement est défini dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage comme étant «le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Il se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes»(1994, p.202).

Dans cette définition, nous pouvons ressortir le fait que le figement ne peut toucher qu'une unité polylexémique. Il est conçu comme étant un processus de passage de la syntaxe au lexique car un phrasème présente des caractéristiques qu'une suite libre n'a pas puisque cette dernière est, selon Gaston Gross «du domaine des régularités, de ce qui est formulable à partir des règles, c'est-à-dire de la syntaxe, tandis que»(in Martins, 1997, p.201) les phrasèmes font partie du lexique. Ainsi, une suite figée est syntaxiquement et sémantiquement "touchée" puisque ses constituants perdent leur liberté en ne formant plus qu'une seule et même unité lexicale.

En résumé, comme le dit Gaston Gross (1996, p.23), le phrasème «n'est pas une catégorie primaire». Il «se sert des catégories primaires qui, dépourvues d'actualisation, se combinent pour former des unités polylexicales qui ont le même statut syntaxique que les catégories simples.» Le phrasème est donc une unité intermédiaire «entre les catégories simples dont» il a «les fonctions syntaxiques et les syntagmes dont» il a «perdu l'actualisation».

Plusieurs études ayant déjà été consacrées au figement telles que G.Gross (1996-1997) ; R. Martin (1997) ; P. Bennet (1997), P. Lafon et J. Lefevre (1997)), nous allons donc nous baser sur elles pour dégager les principales caractéristiques d'une suite figée.

II.1-Caractéristiques du phrasème

Nous allons étudier le figement du phrasème comme étant un ensemble de traits morpho-syntaxiques avec une limitation de la compositionnalité sémantique. Toutefois, «beaucoup de phénomènes relèvent également du figement suivant des registres discursifs où ils apparaissent»(Achard Pierre, in fiala, 1997, p.274), ce domaine concerne surtout les expressions appartenant au langage de spécialité. Les caractéristiques premières d'un phrasème sont donc les suivantes

-non compositionnalité

- impossibilité d'appliquer les transformations syntaxiques
- actualisation des constituants impossible
- substitution synonymique impossible
- impossibilité d'y insérer un élément nouveau

II.1.1-La non compositionnalité

La compositionnalité du sens est la base traditionnelle de la grammaire. En d'autres termes, le sens d'une suite quelconque dépend du signifié des éléments qui la composent. Ainsi, une phrase telle que *أكل خبزا* ('akala xubzan) : *il a mangé du pain* a un sens compositionnel car son sens inclut les signifiés de *أكل* ('akala) : *manger* et *خبز* (xubz) : *du pain*. Contrairement à une séquence ordinaire, le phrasème a, lui, un sens non-compositionnel, ce qui veut dire que son sens ne peut être déduit à partir des signifiés de ses constituants, c'est le cas de la suite : *رأسا على عقب* (ra'san calâ caqabin) : *sens dessus dessous* dont le sens littéral est *avoir la tête sur un talon* ; nous remarquons bien que son signifié n'inclut ni celui de *رأس* (ra's) : *tête*, ni ceux de *عقب* (caqab) : *talon* et *على* (calâ) : *sur*. Les phrasèmes sont donc des suites sémantiquement figées et lexicalement contraintes. Le nom composé français *une clé anglaise* n'est pas une clé fabriquée en Angleterre mais une clé d'un modèle particulier, son sens n'est donc pas compositionnel mais semi-opaque. Un quasi-phrasème tel que *رمي القرص* (ramyu l qurSi) : *lancée de disque* signifie plus que l'addition des sens de ses constituants car *le disque* est une discipline sportive. Ce surplus sémantique qui caractérise les quasi-phrasèmes est appelé «enrichissement sémantique» par Martin Robert (1997, p.297) qui trouve qu'un *livre de cuisine* est plus qu'un livre servant à la cuisine car c'est, à proprement parler, un livre réunissant un ensemble de recettes. Ce surplus sémantique peut être selon lui de deux ordres, soit d'ordre allusive (il prend l'exemple des *moutons de panurge*), soit d'ordre conceptuelle dans ce cas, on a affaire à «une théorie scientifique, politique, philosophique» exemple : *la fracture sociale*. En conclusion, nous retiendrons que quelle que soit sa catégorie, le phrasème a toujours un sens non compositionnel. Ce signifié peut, par contre, être opaque, semi-opaque ou quasi-compositionnel.

II.1.2-Impossibilité d'appliquer les transformations syntaxiques

Prenons la suite ordinaire : ضرب الولد (*Daraba l walada*) : *frapper l'enfant*, la relation existant entre ce verbe et son complément peut subir des transformations syntaxiques. On pourra ainsi mettre ce verbe au passif

ضرب الولد (*Duriba l waladu*) : *l'enfant a été frappé*, pronominaliser le complément d'objet ضربه (*Darabahu*) : *il l'a frappé*, y appliquer la relativation : الولد الذي ضرب (*'alwaladu l ladhi Daraba*) : *l'enfant qu'il a frappé* et l'extraction : ضرب هذا الولد لا ذالك (*Daraba hadha l walada lâ dhâlika*) : *c'est cet enfant qu'il a frappé pas celui-là*. Ces quatre transformations sont les plus usitées car il en existe d'autres mais comme le dit si bien Gross Gaston (1996, p.12) «toutes ces modifications ne s'appliquent pas de façon systématique à l'ensemble des relations verbe-compléments» car tous les verbes n'ont pas les mêmes propriétés.

Par contre, la suite رفع الإستئناف (*rafa^ca l 'isti'nâfa*) : *faire appel* ne peut subir de transformations syntaxiques sans que le sens change. Ainsi la passivation donne رفع الإستئناف (*rufi^ca l 'isti'nâf*) : *l'appel a été levé* ; la pronominalisation : رفعه (*rafa^cahu*) : *il l'a levé* ; la relativation : الإستئناف الذي رفع (*'al'isti'nâfu l ladhi rafa^ca*) : *l'appel qu'il a levé* ; et l'extraction : رفع الإستئناف لا اليد (*rafa^ca l 'isti'nâf lâ l yad*) : *il a levé l'appel pas la main* ne sont pas possibles.

Les transformations syntaxiques que nous venons de voir concernent les suites verbales. Il est important de rappeler qu'il existe des transformations syntaxiques pour tout type de suite. Ainsi «un groupe nominal composé d'un nom et d'un adjectif peut faire l'objet de diverses modifications comme la nominalisation, l'adjonction d'adverbes intensifs, la prédictivité»(Gross Gaston, 1996, p.13).

II.1.3-Actualisation des constituants impossible

Cette caractéristique concerne surtout les phrasèmes ayant une fonction adjectivale ou les phrasèmes à initiale nominale car ils ont une détermination globale alors qu'une suite ordinaire, par exemple, a des constituants pouvant être actualisés de façon autonome. Ainsi dans باب البيت (*bâbu l bayti*) : *la porte de la maison*, les deux éléments peuvent être actualisés :

- باب هذا البيت (*bâbu hadha l bayti*) : la porte de cette maison
- باب البيت الجميل (*bâbu l bayti l jamîli*) : la porte de la belle maison
- باب بيت (*bâbu baytin*) : la porte d'une maison
- باب البيت هذا (*bâbu l bayti hadha*) : cette porte de la maison
- باب بيتي (*bâbu baytî*) : la porte de ma maison

Alors que les éléments de وزن الريشة (*waznu r rîshati*) : poids plume ne peuvent être actualisés car la détermination y est globale. Ce qui veut dire qu'elle ne s'applique pas seulement à وزن (*wazn*) mais à l'ensemble du phrasème qui forme une unité lexicale à part entière.

- وزن هذه الريشة (*waznu hadhihi r rîshati*) : le poids de cette plume
- وزن ريشة (*waznu rîshatin*) : le poids d'une plume
- وزن ريشته (*waznu rîshatihi*) : le poids de sa plume
- وزن الريشة الجميلة (*waznu r rîshati l jamîlati*) : le poids de la belle plume

II.1.4-Substitution synonymique impossible

Le verbe أكل (*'akala*) : manger aura comme argument non pas des unités simples mais la classe des aliments car on pourra avoir أكل خبزا (*'akala xubzan*) : il a mangé du pain ou أكل تفاحة (*'akala tufâHatan*) : il a mangé une pomme ou encore أكل لحما (*'akala laHman*) : il a mangé de la viande. Tous les mots appartenant au paradigme des aliments peuvent donc être des arguments du verbe أكل (*'akala*). Comme le dit Gross Gaston (1996, p.17) «ces possibilités de substitution dépendent de la nature des prédicats et relèvent de contraintes très générales». En résumé, dans une suite libre telle que : أكل خبزا (*'akala xubzan*) : il a mangé du pain, le substantif خبز (*xubz*) peut être remplacé par un élément du même paradigme ou un synonyme sans que le sens de la suite en soit changé. Par contre la substitution synonymique n'est pas possible dans un phrasème. Le phrasème : رفع الإستئناف (*rafa^ca l 'isti'nâf*) : faire appel ne peut subir de substitution synonymique car en

remplaçant le substantif الإستئناف (*al 'isti'nâf*) : la reprise, l'appel par un élément de la classe des choses susceptibles d'être levées exemple : رفع الكتاب (*rafa^ca l kitâba*) : il a levé le livre, le verbe ne garde pas le même sens tout comme lors du remplacement de ce nom par un synonyme رفع الدعوة (*rafa^ca d da^cwata*) : il a levé l'appel. Cette caractéristique vaut pour tout genre de phrasème. Un phrasème à initiale prépositionnelle par exemple ne peut subir de substitution synonymique de la préposition car c'est une classe ne pouvant constituer de paradigme.

II.1.5-Impossibilité d'y insérer un élément nouveau

Dans une suite libre, on peut insérer des éléments nouveaux sans incidence sur le sens exemple : أكل تفاحة (*'akala tufâHatan*) : il a mangé une pomme peut devenir أكل تفاحة خضراء (*'akala tufâHatan xadrâ*) : il a mangé une pomme verte ou أكل أكبر التفاحة (*'akala 'akbara t tufâHata*) : il a mangé la plus grosse pomme. Les phrasèmes, eux, n'acceptent pas d'insertion d'un élément nouveau exemple :

رفع الإستئناف الكبير (*rafa^ca l 'isti'nâfa l kabîr*) : lever le grand appel

أول الشجرة نواة (*'awwalu sh shajarati nawâtun*) : faire boule de neige ne peut devenir :

أول الشجرة الكبيرة نواة (*'awwalu sh shajarati l kabîrati nawâtun*) : le début du gros arbre est un noyau. Le sens du phrasème change avec l'insertion d'un élément nouveau. Mais, certains phrasèmes à initiale nominale peuvent recevoir un modifieur adjectival mais celui-ci qualifie l'ensemble du phrasème et non un de ses éléments exemple :

سكة الحديد الطويلة (*sikkatu l Hadîdi T Tawîlatu*) sera traduit par la longue voie ferrée .

Comme conclusion à la notion de figement, nous dirons comme Pierre Achard et Pierre Lafon (in fiala 1997, p.273) que «le figement se définit formellement par l'ensemble des traits morphosyntaxiques, sémantiques, qui restreignent les possibilités combinatoires et la compositionnalité sémantique d'une séquence quelconque de morphèmes et la constitue par conséquent en une unité plus ou moins soudée, ressentie comme telle.»Toutefois, toutes les unités soudées ne sont pas toujours des phrasèmes car parmi elles on compte une bonne partie de proverbes. Ainsi pour ne pas faire d'amalgame, nous allons donner les principaux facteurs qui nous permettent de distinguer un phrasème d'un proverbe.

II.2-Différences entre phrasèmes et proverbes

En parcourant les caractéristiques d'une suite figée, on peut croire que les proverbes sont aussi des phrasèmes (surtout les phrasèmes à initiale verbale) car entre : *on ne change pas une équipe qui gagne* et *mettre tous ses oeufs dans le même panier*, nous ne voyons pas bien la différence qu'il y a et pourtant la première suite est un proverbe et la seconde un phrasème. Pour éviter cette confusion, il nous a donc semblé utile de donner les critères nous permettant de distinguer les proverbes des phrasèmes. Un proverbe doit :

1) Appartenir au lexique de la langue

Cette caractéristique que l'on retrouve aussi chez le phrasème repose sur le fait que la suite soit connue dans sa forme figée par une majorité de locuteurs. Ainsi, si on leur demande de compléter la suite suivante :

-on ne change pas une équipe : 1) qui gagne 2) type

la réponse 1 doit être automatique. Ce critère permet donc d'évacuer des suites n'appartenant pas au français ou à l'arabe littéraire (pour les suites en arabe).

2) être syntaxiquement autonome

Par autonomie syntaxique, nous entendons le fait qu'un proverbe est fait pour être utilisé tel quel dans un discours, exemple : *il est vrai qu'on ne change pas une équipe qui gagne*. Ce qui n'est pas le cas du phrasème, qui est un prédicat ayant toujours besoin d'un sujet exemple : *il a mis tous ses oeufs dans le même panier*, et pouvant changer de temps ou de nombre et être introduit dans un énoncé. Comme le dit Anscombe (*langage* n°139, 2000, p.12) «les proverbes sont des discours clos et autonomes. Un proverbe est clos dans la mesure où il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation auto-suffisante,» «ne requérant pas d'énonciations antérieures ou postérieures pour former un discours complet. Et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît.»

3) énoncer une valeur de vérité générale

Contrairement au phrasème qui dénomme une situation bien définie exemple : *mettre tous ses oeufs dans le même panier* nomme le fait de «mettre tous ses moyens dans une même entreprise (et s'exposer ainsi à tout perdre)» (le Robert d'aujourd'hui), «le proverbe énonce » «une constatation, un précepte, de valeur de vérité générale, donc restant vrai en dehors de la situation à laquelle il réfère» et il dénomme «une classe de situations», ainsi lorsque l'on prend comme exemple le proverbe *jamais deux sans trois* qui nomme le fait que *ce qui arrive deux fois a toute chance d'arriver une troisième fois*, il peut être employé dans plusieurs circonstances et a bien une valeur de vérité générale. Pour

vérifier ce critère, Arnaud (1991-2, p.10) a recours à un test «qui consiste à faire précéder l'énoncé à tester de la formule "ceci est vrai en soi"». Ainsi, ceci est vrai en soi : *jamais deux sans trois* alors qu'il est impossible de dire : *ceci est vrai en soi : *mettre ses oeufs dans le même panier*.

4) ne pas avoir d'auteur

Pour Arnaud, (1991-2, p.11) «le proverbe est un énoncé anonyme, appartenant au fonds commun des locuteurs de la langue», et, comme le pense Anscombe (1994, p.99), «à un "trésor" de conseils empiriques accumulés au fil du temps par "sagesse populaire"». Ce critère peut être vérifié grâce à l'emploi de formules telles que *comme on dit*, *comme le dit la sagesse populaire*. Ainsi on peut dire :

comme on dit, on ne change pas une équipe qui gagne

Mais on ne peut pas dire :

comme on dit, mettre tous ses oeufs dans le même panier

En résumé, des «énoncés lexicalisés, syntaxiquement et textuellement autonomes, à valeur générale, anonymes, sont des proverbes.» Arnaud (1991-2, p12)

Après avoir étudié la notion de figement, nous allons maintenant procéder à l'étude du phrasème arabe car tel est l'objet de notre travail.

III-Étude du phrasème arabe

Comme toute langue, la langue arabe a aussi son "stock" d'expressions figées, qui, prises dans une acception bien spécifique, sont appelées phrasèmes.

Nous ne parlons pas de phrase (جملة *jumlatun*) mais bien d'expression

(تعبير *ta^cbîrun*) car en arabe, contrairement aux phrases, ces expressions dépendent plus du côté argumentatif que du côté compositionnel.

Toutefois, certains phrasèmes sont très proches des phrases libres (ce sont les quasi-phrasèmes), dans ce cas la différence se situe au niveau de la forme. En effet, la phrase peut être considérée comme étant une composition référencielle vu le lien direct qu'elle a avec le système lexical courant alors que le phrasème appartient à l'usage c'est-à-dire qu'il peut être compris par quelqu'un qui l'a déjà utilisé ce qui induit son appartenance au "stock" lexical de cette personne.

En parlant de phrase, nous voulons parler d'une suite composée du plus petit nombre d'éléments essentiels pour la composition d'une phrase syntaxiquement acceptable. Nous n'allons pas nous étendre sur la différence entre la phrase et l'expression car plusieurs études ont déjà été consacrées à ce

sujet². Mais nous allons surtout traiter de la différence entre un phrasème et une suite libre ce qui nous permettra de donner les caractéristiques du phrasème arabe.

III.1-La différence entre un phrasème et une suite libre en arabe

Pour comprendre la différence existant entre phrasème et suite libre, nous devons d'abord donner les caractéristiques d'une suite libre, ce qui est assez aisé vu le nombre relativement important d'études traitant de la phrase arabe³, ensuite nous étudierons les spécificités sémantico-syntaxiques qui font en sorte qu'une suite *x* soit appelée phrasème.

III.1.1-La suite libre

Par suite libre, nous entendons, toute expression dont les éléments peuvent subir des transformations telle que la substitution synonymique ou par classe sans que son sens ne change. En prenant par exemple la suite :

ضرب حسن الولد (*Daraba Hassan l walada*) : *Hassan a frappé l'enfant*, nous pouvons remplacer le sujet حسن (*Hassan*) par علي (*ʿaliyyun*) et le complément الولد (*al walada*) par المرأة (*al mar'ata*) sans provoquer un quelconque "choc" sur le sens ضرب علي المرأة (*Daraba ʿaliyyun l mar'ata*) : *ali a frappé la femme*. Nous remarquons que l'argument visé par la structure (le fait de frapper quelqu'un) demeure le même dans les deux cas. Dans la suite كتاب الولد (*kitâbu l waladi*) : *le livre de l'enfant* nous pouvons remplacer l'un des deux termes par un élément du même paradigme sans en changer le sens exemple : كتاب محمد (*kitâbu muHammadin*) : *le livre de mohamed* ou حقيبة الولد (*Haqîbatu l waladi*) : *le sac de l'enfant* ; tout comme dans la suite في الفصل كتاب (*fi l faSli kitâbun*) : *il y a un livre dans la salle de classe*, nous pouvons remplacer le terme الفصل (*al faSl*) par الغرفة (*al ghurfat*) : *la chambre*

² Lire à ce sujet Hannach 1989.

³ Voir André Roman 1990.

(fi l ghurfati kitâbun) : il y a un livre dans la chambre ou (kitâbun) par حقيبة (Haqîbatun) : sac (fi l faSli Haqîbatun) : il y a un sac dans la salle de classe.

Nous venons de voir que la substitution synonymique ou par classe d'objet est applicable dans une suite libre quelle que soit son initiale (verbale, nominale ou prépositionnelle).

Lorsque nous avons une suite libre à initiale verbale, la relation existant entre ce verbe et son complément peut subir des transformations structurelles. Ces transformations peuvent être : le passif, la pronominalisation ou la relativation. Ainsi à partir de la suite ضرب حسن الولد (Daraba Hassan l walada) : Hassan a frappé l'enfant on aura :

1- ضرب الولد (Duriba l waladu) : l'enfant a été frappé

2- ضربه حسن (Darabahu Hassan) : hassan l'a frappé

3- الولد الذي ضرب حسن (al walad al ladhi Daraba Hassan) : l'enfant que hassan a frappé

Nous constatons une homogénéité du sens malgré la passivation, la pronominalisation ou la relativation de cette suite.

Comme autre caractéristique de la suite libre, nous pouvons citer la liberté de détermination, ce qui veut dire que dans une suite à initiale nominale par exemple, chaque élément peut être déterminé de façon autonome contrairement à ceux des phrasèmes car ils ont une détermination globale.

Prenons la suite suivante الكتاب القديم (al kitâbu l qadîmu) : le vieux livre qui a كتاب (kitâb) comme substantif-tête avec une détermination composée de l'article défini ال (al) et du modifieur adjectival القديم (al qadîm) : le vieux ; Cette détermination peut être modifiée :

- كتاب قديم (kitâbun qadîmun) : un vieux livre

- كتب قديمة (kutubun qadîmatun) : de vieux livres

- كتابي القديم (kitâbî l qadîmu) : mon vieux livre

- كتاب علي القديم (kitâbu Caliyyin l qadîmu) : le vieux livre

de ali

La dernière caractéristique d'une suite libre est la compositionnalité du sens. En d'autres termes, le sens d'une suite telle que كتاب الولد (kitâbu l waladi) : le livre de l'enfant est formé à partir des signifiés de ses éléments .

III.1.2-Le phrasème arabe

En observant la structure d'un phrasème arabe, nous ne trouvons aucune différence avec une suite libre. Comme dans une suite libre, les règles grammaticales sont scrupuleusement respectées par le phrasème arabe, d'où vient alors la différence ? selon al-hannach (1991, p.31), il existe plusieurs autres points de divergence pouvant être classés en deux niveaux, un niveau argumentatif (المستوى الدلالي *al mustawâ d dalâliyy*) car beaucoup de ces expressions dépendent souvent d'un domaine discursif spécial et un niveau formel (المستوى الصوري *al mustawâ S Suwariyy*).

Les deux principales caractéristiques des phrasèmes arabes que nous allons étudier ne tiennent pas compte de l'initiale du phrasème.

1) *La substitution d'un constituant du phrasème par un élément de la même classe ou du même genre lexical est quasi-impossible.* Exemple :

قضى نحبه (*qaDâ naHbahu*) : *il est mort*

قضى حاجته (*qaDâ Hâjatahu*) : *faire ses besoins, se soulager*

ركب رأسه (*rakiba ra'sahu*) : *agir sans réfléchir*

Dans ces exemples, nous ne pouvons pas remplacer le complément d'objet par un élément du même paradigme car cela provoquerait un changement de sens, c'est ainsi que le dernier exemple ne peut devenir * ركب رجله (*rakiba rijlahu*) :

il a monté sa jambe ni le second *قضى زفرته* (*qaDâ zafratahu*) : *achever son sanglot*. Par contre, lorsque nous avons un quasi-phrasème, la substitution synonymique uniquement du complément devient possible. Ainsi le sens demeure le même dans les deux suites suivantes employées pour dire qu'une personne est énervée, malgré la substitution synonymique :

- ضاع رشده (*Dâ^ca rushdahu*) : *perdre la raison*

- ضاع صوابه (*Dâ^ca Sawâbahu*) : *perdre la raison*

2) *La non-compositionnalité*

Une suite a un sens non compositionnel lorsque celui-ci ne dépend pas des signifiés de ses constituants. Nous pouvons alors affirmer que le sens du phrasème ne dépend pas du dictionnaire car il n'est pas forcément le résultat de la somme des sens donnés à chacun de ses éléments dans le dictionnaire. Prenons le phrasème ضرب في الأرض (*Daraba fi l 'arDi*) : *il a beaucoup voyagé*.

Dans le dictionnaire, le verbe ضرب (*Daraba*) : *frapper* a un autre sens que celui qu'il produit dans cette expression. La traduction "compositionnelle" de cette suite donne *il a frappé dans la terre*. Nous remarquons bien que ce signifié est très éloigné du concept que nous voulons décrire avec cette expression : *une personne ayant beaucoup voyagé*. Etant donné les trois classes de phrasèmes, le

degré de non compositionnalité ne sera pas le même pour chacune d'elles. Lorsque le sens est entièrement non-compositionnel comme dans la suite précédente, nous sommes en présence d'un phrasème complet. Lorsqu'elle s'applique à une partie de la suite comme dans *علت البسمة وجهه* (*callat i l basmatu wajhahu*) : *un sourire illuminait son visage*, nous avons un semi-phrasème, qui est défini comme ayant un sens comprenant les signifiés de certains de ses constituants. Ainsi dans le signifié de la suite précédente, nous retrouvons les sens de *البسمة* (*'al basmatu*) : *le sourire* et *وجهه* (*wajhuhu*) : *son visage*. Lorsque nous avons un phrasème au sens compositionnel avec un surplus sémantique que le sens de ses éléments ne dit pas, nous l'appelons quasi-phrasème exemple : *ضاع رشده* (*Dâ^ca rushdahu*) : *perdre la raison*, le surplus sémantique étant le fait que lorsqu'une personne est très énervée, elle perd la raison.

Ces deux caractéristiques sont communes à tous les phrasèmes arabes mais chacun d'entre eux aura d'autres caractéristiques propres selon son initiale.

III.1.2.1-Le phrasème à initiale verbale

Dans ce sous chapitre, nous allons étudier l'origine du figement du phrasème à initiale verbale puis nous donnerons ses principales caractéristiques.

Lorsque nous rencontrons une suite telle que *ضرب في الأرض* (*Daraba fi l 'arDi*) : *il a beaucoup voyagé*, qui, si elle n'appartient pas à notre "stock" de phrasèmes, nous semblera toujours étrange et demeurera incompréhensible. Qu'est-ce qui fait alors que cette expression soit figée mis à part son sens ?

Le figement d'un phrasème à initiale verbale arabe n'est ni le fait d'un de ses éléments à lui tout seul (verbe, nom, préposition, adverbe etc...), ni un lien quelconque entre deux noms éléments de cette suite. Il a pour origine le lien solide qui existe entre le verbe de cette suite et un des noms la constituant. Le plus souvent, ce lien unit le verbe et son complément. Ceci explique le fait que les règles distributionnelles de la langue, dans ces expressions, se réduisent à un seul élément dont la substitution par un élément du même paradigme reste impossible. En d'autres termes, la distribution de cet élément devient une distribution unique ce qui veut dire que les règles traditionnelles programmées dans nos cerveaux pour la création des phrases par des opérations linguistiques de dérivation perdent toute possibilité de faire de telles constructions. Blocage provoqué par l'opacité de ces suites. Ces suites ne pourront être ni séparées, ni reconstruites comme les suites libres. Chaque individu possède son "stock" de ces expressions, "stock" qu'il ne partage avec aucun autre membre de sa société car comme le dit Al-Hannach (1991, p.33) «il n'existe pas deux individus d'une

même appartenance linguistique qui possèdent le même "stock" d'expressions figées».

III.1.2.1.1-Principales caractéristiques du phrasème à initiale verbale

a) Dans un phrasème arabe, on ne peut rencontrer de "verbe simple" car l'interpénétration qui existe entre le verbe et son complément leur fait perdre leur autonomie distributionnelle. Ceci nous amène à revoir ce qu'est un verbe en général. Le verbe est soit simple, soit composé. Le verbe simple n'entre que dans des suites libres et le verbe composé entre dans les phrasèmes. On entend par simplicité et compositionnalité d'un verbe, le fait que la distribution d'un verbe avec un de ses compléments soit obligatoire ou non. Lorsqu'elle est obligatoire, le verbe est composé et il est simple lorsqu'elle ne l'est pas. Pour être plus clair, prenons l'exemple suivant : ضرب الولد (*Daraba l walada*) : il a frappé l'enfant, la possibilité de changer le complément sans changement du sens du verbe ضرب التلميذ (*Daraba t tilmîdha*) : il a frappé l'élève, prouve que nous avons affaire à un verbe simple, cette suite est donc libre.

Par contre, dans ضرب الصلاة (*Daraba S Salâta*) : faire sa prière, on remarque que l'on ne peut pas remplacer le complément par un autre mot du même paradigme sans changer le sens du verbe : * ضرب الحج (*Daraba l Hajja*) : il a frappé le hadj. Nous avons là la preuve que le mot صلاة (*Salât*) : la prière et le verbe ne forment qu'une seule unité. Car le verbe ne garde son caractère figé qu'en s'intégrant entièrement dans son complément. Si on change cette interpénétration entre le verbe et son complément, on change aussi le sens et la forme du phrasème soit en phrase libre ou en une autre expression figée. Ainsi le phrasème قضى حاجته (*qaDâ Hâjatahu*) : se soulager peut devenir une suite libre traduite par faire ses besoins.

b) Lorsque nous avons un phrasème complet, il est impossible de changer le temps de conjugaison du verbe, son nombre, tout comme la détermination de son complément car elle y est contrainte. exemple :

أعطى القوس باريها (*'a^cTâ l qawsa bârîhâ*) : l'Homme qu'il faut à la place qu'il faut ne peut être changé en :

يعطي القوس باريها * (*yu^cTî l qawsa bârîhâ*) : il donne la flèche à celui qui l'a confectionnée

أعطيتم الأقواس باريها * (*'a^cTâ ytum l 'aqwâsa bârîhâ*) : vous avez donné les flèches à leur confectionneur

أعطى قوسا باريها *('a^cTâ qawsan bârîhâ) : il a donné une flèche à celui qui l'a confectionnée

c) Le phrasème à initiale verbale arabe n'est presque jamais syntaxiquement figé car il y a souvent un élément que l'on peut remplacer par un autre du même genre lexical. Cet élément est le sujet du verbe. Ce dernier est presque libre dans les semi et quasi-phrasèmes mais il est parfois semi-figé dans certains phrasèmes complets, ainsi dans la suite قضى نحبه (qaDâ naHbahu) : il est mort, le sujet ne peut être remplacé que par un élément de la troisième personne exemple : قضت نحبها (qaDat naHbahâ) : elle est morte.

d) Blocage des transformations syntaxiques

Nous entendons par transformations syntaxiques, l'ellipse, la pronominalisation, la passivation, la relativation et la détermination. Toutes ces transformations, que nous pouvons appliquer à une suite libre, ne le sont pas à des phrasèmes. Prenons la suite libre أكل تفاحة خضراء ('akala tufâHatan xadrâ'a) : il a mangé une pomme verte en y appliquant l'ellipse de l'adjectif أكل تفاحة ('akala tufâHatan) : il a mangé une pomme, le sens reste le même.

Pronominalisons maintenant le complément d'objet أكلها ('akalahâ) : il l'a mangée, il n'y a pas non plus de changement de sens. Mettons cette suite au passif أكلت تفاحة خضراء ('ukilat tufâHatun xadrâ') : une pomme verte a été mangée, le sens demeure le même idem pour la relativation أكل التفاحة الخضراء التي أكل (attufâHat al xadrâ'a l lati 'akala) : la pomme verte qu'il a mangée. Lorsqu'il y a absence totale de propriétés de recomposition, c'est-à-dire qu'une suite qui n'accepte aucune transformation syntaxique est syntaxiquement figée. Les principales transformations syntaxiques applicables à une suite verbale sont :

1) L'ellipse

Nous entendons par ellipse, le fait qu'il soit possible de supprimer un des constituants de la suite sans que cette transformation ne provoque un changement de sens. Le plus souvent, lorsqu'il y a ellipse, on supprime soit le sujet, soit un adjectif, soit encore un complément exemple :

أراق ماء وجهه ('arâqa mâ'a wajhihi) : se déshonorer (perdre la face), l'ellipse du complément de nom change le sens du phrasème أراق الماء ('arâqa l mâ'a) : il a fait couler de l'eau. L'ellipse d'une partie du phrasème suivant n'est pas non plus possible في حيص بيص (fi HaySa baySa) : dans

une affaire inextricable car, في حيص (fi HaySa) n'a pas de sens. Un phrasème ne peut donc pas subir d'éllipse.

2) La pronominalisation

Est il possible d'appliquer la pronominalisation aux phrasèmes sans en changer le sens ? dans les phrasèmes complets suivants :

أراق ماء وجهه ('arâqa mâ'a wajhihi) : se déshonorer

قضى نحبه (qaDâ naHbahu) : il est mort

il est impossible de pronominaliser les compléments car le sens s'en trouve changé :

أراقه ('arâqa hu) : il l'a fait couler

قضاه (qaDâhu) : il l'a fait

Toutefois, il existe des phrasèmes qui ne perdent pas complètement leur sens lors de la pronominalisation c'est le cas des semi et quasi-phrasèmes exemple : قدم أوراق إيماده (qaddama 'awrâqa 'i^ctimâdihi) : il a présenté ses lettres de créance qui devient قدمها (qaddamahâ) : il les a présentées.

En conclusion, nous pouvons donc affirmer que la non-pronominalisation est une des preuves du figement syntaxique du phrasème à initiale verbale.

3) La passivation

Prenons les exemples suivants :

(1) ضرب الصلاة (Daraba S Salâta) : faire la prière aura pour passif

ضربت الصلاة (Duribat i S Salâtu) : la prière a été frappée

(2) ركب ذنب الريح (rakiba dhanba r rîHi) : filer comme l'air

devient ركب ذنب الريح (rukiba dhanbu r rîHi) : la queue du vent a été montée

(3) رسم إشارة الصليب (rasama shârata S Salîbi) : faire le signe de croix devient

رسمت إشارة الصليب (rusimat shâratu S Salîbi) : le signe de croix a été dessiné

Nous remarquons le changement du sens du phrasème lors de la passivation ce qui prouve son figement syntaxique. Cela est surtout vrai pour les phrasèmes complets (à cause de la non compositionnalité de leur sens) car lorsque l'on met un semi-phrasème au passif (voir exemple 3) nous retrouvons tout de même une partie de son sens. Le quasi-phrasème réagit, lui aussi comme

un semi-phrasème exemple : *قضى حاجته (qaDâ Hâjatahu) : se soulager*
qui devient au passif :

قضيت حاجته (quDiyat Hâjatuhu) : son besoin a été accompli, sens
n'incluant qu'une partie du sens de la suite figée.

4) La relativation

Lorsque nous avons un phrasème tel que *ضرب في الأرض (Daraba fi l 'arDi) : il a beaucoup voyagé*, il est impossible d'y appliquer la relativation car cela provoque un changement de sens :

الأرض التي ضرب فيها (al 'ardD l latî Daraba fihâ) : la terre
qu'il a frappée

أراق ماء وجهه ('arâqa mâ'a wajhihi) : se deshonorer donne

ماء وجهه الذي أراق (mâ'u wajhihi l ladhî 'arâqa) : l'eau de son visage
qu'il a fait couler.

Même un semi-phrasème et surtout un quasi-phrasème ne peut recevoir la relativation sans changement de sens exemple :

قضى حاجته (qaDâ Hâjatahu) : se soulager donne

حاجته التي قضى (Hâjatuhu l latî qaDâ) : son besoin qu'il a
accompli

La non relativation est donc une preuve du figement syntaxique d'un phrasème.

5) La détermination

Dans une suite ordinaire, la détermination est libre, c'est-à-dire qu'il est possible de la changer exemple : *أكل تفاحة ('akala tufâHatan) : il a mangé*
une pomme peut devenir *أكل تفاحته ('akala tufâHatahu) : il a mangé sa*
pomme ou *أكل التفاحة ('akala t tufâHata) : il a mangé la pomme* ou
encore *أكل تفاحات ('akala tufâHâtin) : il a mangé des pommes* sans
incidence sur le sens.

Contrairement à une suite libre, la détermination d'un phrasème est contrainte et globale, elle ne peut subir aucune modification sinon il y aurait changement de sens, exemple : *ضرب في الأرض (Daraba fi l 'arDi) : il a*
beaucoup voyagé ne peut devenir *ضرب في أرض (Daraba fi 'arDin) : il a*
frappé dans une terre, ni *ضرب في أرضه (Daraba fi 'arDihi) : il a frappé*

dans sa terre ni encore ضرب في أراض (Daraba fi 'arâDin) : il a frappé dans des terres. Cette condition est valable pour tout genre de phrasème, ainsi le quasi-phrasème قضى حاجته (qaDâ Hâjatahu) : se soulager ne peut prendre une autre détermination sous peine de changement de sens

* قضى حاجتك (qaDâ Hâjataka) : il a accompli ton besoin

قضى الحاجة (qaDâ l Hâjata) : il a accompli le besoin

قضى الحاجات (qaDâ l Hâjâti) : il a accompli les besoins

قضى حاجة (qaDâ Hâjatan) : il a accompli un besoin

III.1.2.2-Les autres phrasèmes

Comme les phrasèmes à initiale verbale, les autres catégories de phrasèmes respectent les mêmes conditions c'est-à-dire la non compositionnalité du sens, l'impossibilité de substitution synonymique, impossibilité d'appliquer les transformations syntaxiques.

a) Les phrasèmes à initiale nominale

Parmi les termes que l'on rencontre dans un phrasème, nous avons les noms composés. Ces derniers peuvent être soit à l'intérieur d'un phrasème soit former de manière autonome un phrasème à initiale nominale. De tous les phrasèmes, ceux à initiale nominale sont quantitativement les plus nombreux. Prenons l'exemple suivant : علامة مرور (Calâmatu murûrin) : feu rouge, il est impossible d'y insérer un élément nouveau car cela changerait le sens de la suite ; ni supprimer un de ses éléments exemple : علامة (Calâmatun) : une marque ; ni encore y appliquer la substitution synonymique exemple : علامة مشي (Calâmatu mashyin) : le signe d'une marche.

Parmi les phrasèmes à initiale nominale, nous avons aussi les rituels qui sont soit figés soit semi-figés exemple : أهلا و سهلا ('ahlan wa sahlân) : bienvenu qui est une suite figée ne s'employant qu'au cas accusatif : * أهلا و سهلا ('ahlun wa sahlun) : une famille et facile ; au singulier et ne pouvant subir de substitution synonymique exemple : * أسرة و سهلا ('usratan wa sahlân) : une famille et en étant facile. Certains rituels sont des semi-phrasèmes c'est le cas de تبا لك (tabban laka) : que tu crèves ! car le

pronom complément peut être remplacé par celui de la troisième personne du singulier ou du pluriel, exemple : *تبالهم (tabban lahum) : qu'ils crèvent.*

Pour récapituler, nous dirons que pour qu'une suite à initiale nominale soit appelée phrasème, elle doit remplir les conditions suivantes :

- 1) impossibilité d'y insérer un élément nouveau
- 2) substitution synonymique impossible
- 3) détermination globale
- 4) sens non compositionnel

b) Les phrasèmes à initiale prépositionnelle

Comme précédemment annoncé, les noms composés peuvent aussi faire partie d'un phrasème, c'est le cas des phrasèmes à initiale prépositionnel exemple : *في حيص بيص (fi HaySa baySa) : être dans une affaire inextricable.* Cette suite est un phrasème complet car *حيص بيص (HayS bayS)* est un nom composé concret, ne pouvant être ni séparé, ni avoir une autre détermination exemple : *في الحيص البيص (fi l HaySa l baySa) ;* ni encore subir une substitution synonymique car les prépositions ne constituent pas de paradigme. Le phrasème à initiale prépositionnelle aura donc pour caractéristiques :

- Détermination contrainte
- Substitution synonymique impossible
- Adjonction d'un modifieur impossible
- Sens non compositionnel

c) Les phrasèmes à initiale adjectivale

Lorsque nous sommes en présence d'une suite figée à initiale adjectivale, nous devons d'abord nous assurer que le premier terme est bien un adjectif et non un substantif. Ainsi dans la suite *صلب الرأس (Sulbu r ra'si) : obstiné,* qui est une locution adjectivale, *صلب (Sulb) : dur* est bien un adjectif. Pour être sûr que cette suite est un phrasème, nous devons vérifier que le second terme a bien une détermination contrainte et non libre exemple : *صلب رأس (Sulbu ra'sin) : dur d'une tête* (il y a changement de sens) ; que l'insertion d'un nouveau terme est impossible exemple : *صلب الرأس الكبير (Sulbu r ra'si l kabîr) : dur de la grosse tête* (il y a changement de sens) ; tout comme la substitution synonymique exemple : *جامد الرأس (jâmidu r ra'si) : dur de la tête ;* que la nominalisation est impossible exemple *صلابة الرأس (Salâbatu r ra'si) : la dureté de la tête.* La dernière condition est la non compositionnalité sémantique de la suite, en effet les éléments de cette suite ont des signifiés qui

n'ont rien à voir avec celui de la suite car nous ne voyons pas le lien existant entre une *tête dure* et le fait d'être *obstiné*. Les caractéristiques d'un phrasème à initiale adjectivale sont donc :

- détermination contrainte*
- insertion d'un nouveau terme impossible*
- substitution synonymique impossible*
- nominalisation impossible*
- non compositionnalité du sens*

Nous venons de voir les caractéristiques générales des phrasèmes arabes. Ainsi, lorsque nous sommes en présence d'une suite quelconque, il nous est plus aisé de savoir que c'est un phrasème ou une suite libre.

Maintenant que nous pouvons distinguer un phrasème d'une suite libre, nous allons à présent voir quelle est la place qui leur est réservée dans le dictionnaire.

III.1.2.3-Le phrasème dans le dictionnaire

Contrairement à I.Mel'cûk, qui consacre une grande partie de son étude sur la place des phrasèmes dans le dictionnaire, avec la conception d'un dictionnaire qui donne une place prépondérante aux phrasèmes, les autres linguistes s'occupent plus du côté syntaxique et morphologique des phrasèmes. Cette partie de notre étude va donc traiter des phrasèmes arabes dans le dictionnaire puis de leur possible "place" dans le DEC⁴.

III.1.2.3.1-Problèmes posés par les dictionnaires actuels

Les phrasèmes, qui représentent une partie non négligeable des lexies de la langue arabe doivent être traités d'une façon particulière par les traducteurs ou les interprètes car ils ne peuvent être décomposés en plusieurs unités lexicales.

Cette impossibilité vient du fait que l'on ne peut pas déduire le sens d'un phrasème à partir du signifié de chacun de ses constituants.

Les phrasèmes doivent donc être traités comme des unités lexicales à part entière. Le problème est qu'il n'existe pas de dictionnaire arabe ou bilingue consacré aux phrasèmes. Le traducteur devrait au moins avoir un dictionnaire qui donne des entrées autonomes à toutes les lexies c'est-à-dire tous les lexèmes et les phrasèmes. Or à l'heure actuelle, les dictionnaires de ce type n'existent pas car, en majorité, la démarche des lexicographes est d'introduire les phrasèmes dans l'article d'un de ses éléments.

⁴ Le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire

Pour renforcer notre point de vue, nous allons voir quelques problèmes rencontrés par le traducteur. Supposons qu'il ait à traduire la suite suivante en arabe *ali a cassé sa pipe* dont il ne connaît pas le sens en français. Sa première démarche sera de se servir d'un dictionnaire bilingue, ce qui va donner la phrase arabe suivante : كسر علي غليونه (*kasara ali galyûnahu*) : *ali a cassé sa pipe*, signifié éloigné de celui de la suite à traduire : *ali est mort*. Le seul moyen pour le traducteur de bien traduire les phrasèmes est donc de les mémoriser et les intégrer dans son vocabulaire. Ces problèmes demeureront jusqu'à ce que les lexicographes créent des dictionnaires dans lesquels on consacre un article autonome à chacun des phrasèmes car même en les mémorisant il est impossible de les avoir tous en mémoire. En effet, on n'est pas sûr d'avoir la même forme ni le même nombre de phrasèmes dans les deux langues puisque toute langue a son "lot" de phrasèmes propre comme d'ailleurs tout individu.

III.1.2.3.1.1-Le phrasème dans le DEC (Mel'cuk, 1992)

Nous venons de voir les difficultés que peut rencontrer un traducteur lors de la traduction d'un phrasème (qui lui est inconnu) en utilisant les dictionnaires ordinaires qui classent les phrasèmes dans l'article d'un de ses constituants. Le DEC (Dictionnaire Explicatif et Combinatoire) s'écarte, lui, de cette démarche puisqu'il est le seul dictionnaire qui traite clairement des phrasèmes en adoptant une certaine nomenclature lors de leur classement.

Lors du classement des phrasèmes, le DEC donne une entrée indépendante avec un article particulier à tout phrasème complet et tout quasi-phrasème. Chacun de ces phrasèmes a un signalement graphique présenté comme suit par Mel'cûk et ses collègues «L1 +L 2 +...+Ln». Ainsi le phrasème complet arabe ضرب في الأرض (*Daraba fi l 'arDi*) : *il a beaucoup voyagé* aura une vedette autonome alors que dans les autres dictionnaires, il figure soit dans l'article de ضرب (*Daraba*) soit dans celui de الأرض (*al 'arD*).

Pour que l'accès aux phrasèmes devienne facile aux lecteurs, le DEC donne des renvois sémantiques et formels. «D'une part, pour l'encodage c'est-à-dire la production de phrase» dans une perspective onomasiologique, le DEC donne les liens sémantiques qui existent entre les différentes lexies. D'autre part, pour le décodage c'est-à-dire la compréhension des phrases, ceci dans une perspective sémasiologique, «le DEC liste les renvois à un phrasème sous tous ses constituants dans la zone phraséologique de leur article de dictionnaire» (Mel'cûk, Clas, Polguère, 1995, pp.46-70). On trouvera par exemple le phrasème complet أراق ماء وجهه (*'arâqa mâ'a wajhihi*) : *se déshonorer* sous أراق (*'arâqa*) : *répandre, faire couler* ; sous ماء (*mâ'*) : *eau* et sous وجه

(*wajhun*) : *visage*. Cette caractéristique donne au DEC une nomenclature différente de celle des autres dictionnaires sous deux aspects :

-Tout d'abord la nomenclature du DEC ne se limite qu'au lexique général contemporain.

-Ensuite, cette nomenclature traite de la même façon les lexèmes et les phrasèmes. Comme le dit Mel'cuk (1995) c'est surtout le second aspect qui fait du DEC «un dictionnaire de phraséologisme» car «non seulement la nomenclature inclut tous les phrasèmes qui doivent être munis d'articles de dictionnaire indépendants, mais aussi tous les articles comprenant tous les cooccurrents, les collocations, les clichés etc...qui se rapportent à la vedette». Ainsi, les collocations qui sont des semi-phrasèmes dans lesquels un lexème L garde son sens et ses propriétés syntaxiques seront inscrites sous ce lexème L.

Prenons l'exemple du semi-phrasème : *في جوف الليل* (*fī jawfi l layli*) : *en*

pleine nuit, il sera inscrit, par fonctions lexicales,⁵ sous la lexie vedette *ليل* (*layl*) : *nuit*. Ceci renforce la conviction de Mel'cuk (1995) selon laquelle «les locuteurs parlent par phrasèmes, que les textes ne sont constitués que de phrasèmes de toute sorte et que la séparation entre les dictionnaires de mots et les dictionnaires de phraséologismes n'a pas de raison d'être».

En résumé, les phrasèmes sont traités dans le DEC de deux façons :

-Tout d'abord la description des semi-phrasèmes ou collocations, dans lesquels le lexème présente toute son identité lexicale, se fait dans l'article de ce lexème.

-Ensuite la description des phrasèmes complets dans lesquels le lexème ne garde pas son identité et les quasi-phrasèmes dans lesquels il y a ajout sémantique imprévisible, se fait dans un article de dictionnaire autonome pour chacun d'entre eux. Ce sont alors des vedettes. Pour que la description soit bien complète, le DEC ajoute une zone phraséologique dans l'article de dictionnaire du lexème, qui donne les phrasèmes complets et les quasi-phrasèmes dans lesquels ce lexème apparaît. Toutes les lexies ayant une relation de polysémie entre elles seront regroupées en des ensembles appelés vocables. Par ce regroupement, le DEC met en relief les points communs de lexies apparentées. Un vocable du DEC correspond à un mot polysème des dictionnaires courants.

En conclusion de cette partie, nous dirons que pour faciliter le travail du traducteur, la conception d'un DEC arabe est primordiale dans le but d'isoler chaque concept car certains syntagmes, unitaires pour l'usage scientifique ne le sont pas pour la langue arabe générale où ils ne nomment aucun concept. Pour **EZZAHID** (1996, p.467) «l'idéal pour élaborer des vocables de l'arabe serait le travail en équipe, où la concertation et l'échange d'informations ne pourront être que bénéfiques à l'élaboration de ces vocables et où il serait question de rédiger un nombre non négligeable d'entrées de dictionnaire (2500 à 4000 entrées) pour pouvoir avoir une petite version d'un Dictionnaire Explicatif et Combinatoire de l'Arabe contemporain.» Il est vrai que le fait de multiplier ainsi le nombre d'entrées est une méthode couteuse et criticable car cela

⁵ Ici c'est la fonction lexicale nom de centre (centr) qui fait partie des fonctions lexicales nominales

représente un travail énorme pour le lexicographe mais elle est meilleure que celle utilisée dans la majorité des dictionnaires. Cette dernière consiste à faire de certains syntagmes des sous-adresses. C'est la méthode choisie par A. Rey (1977, p.24) qui pense que «ce procédé, souvent repris est raisonnable et mériterait d'être appliqué d'une manière systématique en réservant cette présentation pour les syntagmes considérés comme lexicalisés et en l'assortissant de renvois, chaque syntagme étant signalé à l'ordre alphabétique, de préférence dans un autre caractère que les entrées comportant le texte» ; son point de vue tient la route car, pour lui, «l'unité lexicale des dictionnaires est morphologique non sémantique». Toutefois, en voulant faire une place à *pomme de terre* dans le Robert, A.Rey (1977, p.23) et ses collègues ont «rédigé un article *pomme* et un article *pomme de terre*», ensuite il leur a fallu placer les *pommes vapeur*, *pomme frites* et *steak aux pommes* sous *pomme de terre* ce qui constitue un triomphe de la sémantique sur la description formelle.

Après avoir donné les raisons qui soutiennent notre point de vue sur la conception d'un DEC arabe, nous allons maintenant donner une classification des phrasèmes à partir de leur structure morpho-syntaxique. Cette classification (voir annexe) nous conduit à la deuxième partie de notre travail consacrée à l'étude morphosyntaxique de ces structures.